

Nantes, le 5 juillet 2018

Rencontre avec Edouard Philippe, Premier ministre.

## Réaction de Christelle Morançais : désormais, seuls les actes et les résultats comptent

Les services du Premier ministre avaient pris soin de préciser mercredi qu'Edouard Philippe ne viendrait pas les bras chargés de cadeau. Voilà au moins une promesse tenue !

J'attendais en effet du Premier ministre des premières décisions fortes, ambitieuses et à la hauteur du rebond pour ce déplacement si attendu. Nous n'avons pour l'instant eu que la confirmation de nouvelles déjà annoncées :

- Le remboursement des 29 M€ aux collectivités ;
- La rétrocession des terres au CD 44.

Ces demandes, nous les portions collectivement dans le cadre du contrat d'avenir, et je m'en félicite, mais elles ne sauraient être l'arbre qui cache la forêt et faire oublier nos deux grandes urgences :

- Le réaménagement de Nantes Atlantique en même temps que la protection des riverains tout d'abord. A l'heure actuelle, l'Etat ne nous précise toujours pas comment il entend imposer au concessionnaire de réaliser des travaux en 2019 et 2020 alors même qu'une nouvelle concession débutera en 2021. **Six mois après l'abandon de NDDL, le gouvernement n'a toujours pas pris conscience de l'urgence qu'il y a à réaménager Nantes Atlantique, et ce malgré l'explosion du trafic et du nombre de passagers. C'est une priorité pour les habitants mais également pour toutes les forces vives économiques de notre région.** Même flou sur le fonds de compensation pour protéger les riverains de l'aéroport dont le niveau, le mécanisme et le montant ne sont absolument pas arrêtés ;
- La mise en œuvre de mesures concrètes et rapides concernant l'amélioration de l'accessibilité de notre territoire.

Sur ce second point, je me réjouis bien sûr que **le Premier ministre m'ait confirmé la signature du contrat d'avenir avant la fin de l'année, autour des 4 axes que nous avons identifiés**, et qu'il m'ait présenté une méthode et un calendrier de travail ponctué de points d'étape réguliers avec lui. **Forte du travail collectif mené avec l'ensemble des territoires de la région et de l'unité affichée il y a trois jours lors du Parlement des territoires, je défendrai avec la plus grande fermeté** chacun des points de ce contrat d'avenir au cours des prochains mois !

Je jugerai alors le gouvernement sur ses actes, non sur les promesses qu'il nous répète depuis des semaines. Des actes concrets, financés, datés et qui devront à la fois :

- Etre à la hauteur de l'impact que l'abandon de NDDL a eu pour notre territoire. Nous ne saurions nous contenter de quelques mesures de compensation qui ne seraient pas au niveau de l'abandon du projet d'aménagement et de rayonnement que devait être NDDL ;

- Répondre à notre volonté d'accompagner et d'amplifier les dynamiques d'excellence à l'œuvre dans nos 5 départements.

**A travers le contrat d'avenir, notre région tend une main à l'Etat pour qu'ensemble nous puissions rebondir collectivement. A l'Etat de nous prouver si oui ou non, il souhaite la saisir ou s'il tourne définitivement le dos à notre région. Car désormais, seuls les actes et les résultats comptent !**

**Christelle Morançais**

**Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire**

#### CONTACT PRESSE

**Gwenola Cariou Huet** : [Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92